Articles Première ES

Table des matières

[Sacré Art Contemporain : Art, Art Sacré, Art contemporain : un hold up sémantique 1](#_Toc391387724)

[L’Occident : une frontière mentale 9](#_Toc391387725)

[L'Occident : une frontière mentale (suite et fin) 13](#_Toc391387726)

[Les colonies, une bonne affaire ? 14](#_Toc391387727)

[La Russie et le Caucase : un éclairage géopolitique 20](#_Toc391387728)

[Le gouvernement de Vichy et la rafle du Vel d’Hiv 24](#_Toc391387729)

*Ces articles sont à lire pendant les vacances. C'est-à-dire qu’ils doivent être lus avec attention, et que vous devez prendre des notes pour chacun d’entre eux. Vos notes doivent être synthétiques et ne pas faire plus d’une page.*

*Ces articles portent sur des chapitres qui sont étudiés pendant l’année de Première.*

*Une interrogation aura lieu lors du deuxième cours suivant la rentrée pour vérifier que ces articles ont bien été lus.*

*Bonnes vacances !*

# Sacré Art Contemporain : Art, Art Sacré, Art contemporain : un hold up sémantique

Publié le 24/07/2012. Contrepoints.

**Dans Sacré Art contemporain, Aude de Kerros traite de la bataille née au début des années 1960, qui a opposé les artistes « contemporains » à ceux qui poursuivaient une modernité ouverte. Un livre excellent et très pédagogique, dans lequel on découvre les ressorts qui ont mené en France à l’hégémonie d’une pratique exclusivement conceptuelle fondée sur la négation de l’art. Interview de l'auteur.**

Il est des guerres bruyantes, avec leur cortège de batailles et de morts. On connait moins les guerres silencieuses. Parmi celles-ci il en est une qui n’a fait pratiquement aucun bruit, mais a eu elle aussi son lot de batailles, ses vainqueurs hégémoniques et son grand vaincu, l’Art et la création. Le grand public a bien entendu parler de Piss Christ, l’année dernière, cette œuvre où un Christ flottait dans de l’urine, ce qui déclencha la fureur de certaines associations comme Civitas. Force est de constater que l’Art contemporain (AC) a envahi les Musées, près de cent ans après la création du  célèbre urinoir de Marcel Duchamp. Au point qu’il semble acquis que rien d’autre n’existe à présent que cette création-déconstruction, dynamique Schumpétérienne inversée, qui a remplacé le contemplateur  par un « regardeur »,  « questionné »  et  soumis à une « kénose ». Comment en est-on arrivé là ? S’interroge souvent le «  regardeur » perplexe devant  tant de  concepts pénitentiels ? Dans « Sacré Art contemporain », Aude de Kerros revient sur cette bataille née au début des années 1960, qui a opposé les artistes « contemporains » à ceux qui poursuivaient une modernité ouverte. Un livre excellent et très pédagogique, qui a le mérite de pouvoir être lu par tous, des plus renseignés aux simples néophytes. On y découvre quels sont les ressorts qui ont mené en France à l’hégémonie d’une pratique exclusivement conceptuelle fondée sur la négation de l’art.

***Contrepoints -*****Pouvez-vous nous expliquer comment est née cette guerre culturelle silencieuse ?**

Aude de Kerros - C’est une histoire longue et complexe, une toile de fond que je décris dans « L’Art Caché ». Ce qui a changé profondément le paysage de la création artistique en France c’est la transformation, en l’espace de trois mois en 1982,  d’un Ministère ayant pour finalité de  mettre la culture à la disposition de tous à un Ministère prétendant diriger administrativement la création, comme cela existait dans d’anciens régimes totalitaires aujourd’hui disparus. Des nouvelles  Institutions furent créées pour encadrer tous les aspects de la création (DRAC, FRAC, FNAC, CNAC, etc.).  Un corps « d’inspecteurs de la création » et un budget conséquent ont donné une grande efficacité à ces réformes.

**Que s’est-il passé ?**

La chose ne passa pas inaperçue et fit débat à l’époque, la droite libérale signala le danger d’une étatisation de l’art et de la pensée, ce qui en Occident est l’objet d’une liberté essentielle. Les communistes pour d’autres raisons protestèrent également [[1](http://www.contrepoints.org/2012/07/24/91314-sacre-art-contemporain-1ere-partie-la-mise-sous-tutelle-de-la-culture-et-lavenement-de-lart-contemporain#fn-91314-1)]. Les artistes se réjouissaient de bénéficier de la manne de l’État. Dès 1983, une résistance à la « nationalisation » de la production artistique se fit qui se manifesta  notamment lors de la création du Festival de Fontevraud. Pour se défendre, Jack Lang inaugura une méthode de diabolisation des artistes et intellectuels non soumis par lynchage médiatique en meute en coordonnant des campagnes d’opinions dans quelques  journaux très visibles. Il s’agissait de démolir leur réputation en les accusant d’être « d’extrême droite ». Cela se reproduisit régulièrement trente années durant. Ce genre d’exécution réduisit au silence et à l’invisibilité les opposants, de quelque horizon soient-ils.

**Comment expliquez-vous cette mise sous tutelle sévère de la Culture par le Ministère ?**

Les causes sont multiples. Mitterrand a pris une stature de gauche, ce qui n’était pas si évident, grâce à l’adoubement du milieu intellectuel et artistique que Jack Lang lui a procuré. Il a été son meilleur agent électoral. Dans l’exercice de ses fonctions Jack Lang a voulu vaguement « sauver l’avant-garde », ce qui ne veut pas dire grand-chose ! La machine de pouvoir qu’il a mise en place est des plus étranges. Elle est, dès 1983, administrée par une sorte de secte d’électrons libres : les « inspecteurs de la création », cooptés en l’espace de quelques mois. Leur profil : des jeunes gens branchés, peu formés. Certains n’ont pas leur Bac, d’autres ont suivi un cursus à Vincennes de sociologie, de psychologie ou de philosophie mais jamais d’histoire de l’art. Au même moment commence un intense commerce entre Paris et New York. Ces jeunes gens sont chargés d’acheter des œuvres pour les collections de Beaubourg et des musées français. Pendant trente ans ils ont dépensé 60% du budget destiné à acheter des œuvres à des peintres vivants, dans des galeries new-yorkaises, pour acquérir des œuvres d’artistes « vivant et travaillant » à New York. Le résultat fut qu’en ce faisant ils ont légitimé la place financière de New York et détruit la place artistique de Paris qui était jusque-là la référence mondiale. Désormais tout artiste, même français, devait s’installer à New York pour pouvoir être reconnu. C’est le point de vue et les critères de New York qui ont été appliqués à Paris par les fonctionnaires de la création. Pendant de nombreuses années, la majorité des artistes ne comprenaient absolument pas selon quels critères ils étaient cooptés ou non par le Ministère. Ils étaient soumis et pleins de révérence à l’égard des Institutions parce que, croyaient-ils, elles défendaient les idéaux révolutionnaires de la gauche, contre le danger si grand et si terrible de « l’extrême droite ». Les artistes ne se sont pas doutés un instant que les réseaux de la spéculation financière sur l’AC à New York étaient la clef des mystérieux critères.

Le scandale est devenu visible en 2003 grâce à une étude commandée par le Ministère des Affaires Étrangères au sociologue Alain Quemin afin d’élucider le fait paradoxal qu’aucun artiste d’AC français n’avait acquis une notoriété internationale depuis plusieurs décennies. La générosité envers New York avait été sans aucun retour même pour les artistes officiels français. La révélation des pratiques des inspecteurs de la création provoqua un choc.

**Venons-en à l’aspect principal de votre livre : les mécanismes sous-jacents constitutifs de l’art contemporain. Comment le présenter en quelques mots ? Qu’a-t-il de différent par rapport à l’art ?**

L’Art contemporain repose sur deux piliers fondamentaux : la célébration du doute et l’interrogation pour elle-même. Dans cette démarche une chose est exclue c’est l’idée de transcendance.

Jusqu’à une époque récente en Occident il était naturel d’aspirer aux idéaux du bien, du vrai et du beau en sachant qu’ils ne peuvent être qu’approchés et non possédés. On concevait un  relativisme lié à la limite humaine, ce qui n’a pas toujours évité des épisodes totalitaires... Cependant ce relativisme relatif a permis une perpétuelle évolution, métamorphose, remise en cause, réforme, désir d’amélioration et de progrès.

L’AC, se réfère plutôt à un sacré numineux : les choses sont ce qu’elles sont, on voit ce que l’on voit, on constate la mort irrémédiable, la souffrance, l’injustice. Le sacré est cette réalité immanente sans au-delà invisible. Les croyances et religions sont considérées comme dangereuses, elles engendrent guerres, conflits, et chocs de civilisation. C’est pourquoi la célébration du doute est un bien qui légitime l’AC. Tout est Bien, tout est beau, tout est sacré, tout se vaut. Hélas, cela entre en conflit avec la réalité où l’on sait bien que le monde n’est pas ainsi fait. Ce relativisme absolu  ne peut alors s’imposer que de façon totalitaire ou manipulatrice alors qu’un relativisme relatif est une garantie de la liberté.

La justification philosophique de l’AC est apparue en 1964. Andy Warhol expose dans une galerie new-yorkaise un empilage de boites d’emballage en carton de marque « Brillo ». À cet occasion est invité un philosophe, Arthur Danto. Il est tout d’abord furieux, il pense avoir été pris pour un idiot. Puis il analyse sa fureur, et écrit un article qui va devenir fondateur et fournir une théorie à l’AC. Il répond aux questions : Qu’est-ce que l’art ? À quoi sert l’Art contemporain ? Il dit en substance : j’ai été  déçu et mécontent par ces boites d’emballage si peu « artistiques » mais cela m’a fait réfléchir. Je me suis posé la question "qu’est-ce que l’art ?". J’ai raisonné et j’ai dû constater que ces objets étaient exposés dans une galerie, que j’avais reçu un carton d’invitation, que la galerie était pleine de gens qui semblaient acquiescer. L’œuvre d’art est donc non seulement ce que l’artiste déclare arbitrairement tel mais ce que la société, ou du moins le « milieu de l’art » et les « experts », admettent être de l’art. Danto voit le bon côté de cet « art » fondé sur la déception. Il « m’a donné à penser », il a aboli mes préjugés et certitudes. Telle est la légitimation morale de cet « Art contemporain ». Il trouble, déstabilise, dérange sans donner aucune réponse au questionnement qu’il engendre.

**Vous n’hésitez pas à qualifier l’art contemporain de « non-art »…**

Le fait marquant dans l’histoire de l’art au XXème siècle qui n’a pas d’équivalent dans l’histoire semble-t-il, c’est qu’il y a eu un hold up sémantique. À partir des années 60, deux définitions du mot art ont coexisté, or elles disent le contraire l’une de l’autre.

Il y a celle de l’« Art contemporain » qui recouvre une infinité de pratiques sous forme d’actions, d’objets et de discours. Absolument tout peut être déclaré « Art contemporain » à l’exception de ce qui est de « l’Art ». « L’artiste contemporain » fait un travail verbal, de raisonnement, de stratégie. Sa création est l’élaboration d’un « concept », sous forme  de piège, pour troubler, questionner, déstabiliser le « regardeur ». Il critique, « donne à penser », dénonce les contradictions de la société, le mal fatal et omniprésent qui la ronge. Son but avoué est moralisateur, telle est sa justification, sa prétention « humaniste ». Ses « procédures » sont le détournement d’objets, lieux, œuvres, idées déjà existantes. S’il crée, c’est de « l’événement », de la provocation, du choc, du scandale. Il lui faut capter l’attention des réseaux réunissant collectionneurs, médias, galeries, institutions afin que la fabrication d’une cote et la spéculation soient possibles. La valeur, c’est la cote, c’est la visibilité. Sans la cooptation des réseaux pas de valeur. L’œuvre « d’Art contemporain » n’existe pas en soi, objet abandonnée au coin d’une rue, son statut s’effondre. Hors du contexte sa nature d’œuvre d’art est indécelable. « L’Art contemporain » n’existe que s’il réussit à devenir un produit financier.

« L’œuvre d’art », au sens originel du terme, est le fruit d’une transformation positive de la matière par l’artiste. L’objet ainsi créé a un caractère unique lié à la singularité de celui qui l’a engendré. Le temps n’est pas un obstacle à sa réception, trouvée sous des décombres, même en morceaux, elle est reconnue comme de l’art. Le sens de l’œuvre est porté par l’accomplissement de la forme. « L’artiste d’art » façonne des œuvres avec plus ou moins de maîtrise, de profondeur et de talent. La qualité de l’œuvre est variable et peut être évaluée. Les critères de jugement sont intelligibles et partageables même si c’est de façon relative. L’œuvre est un objet fait pour l’œil, elle incarne une idée, à la fois une vision du monde et une vision intérieure. L’œuvre signifie au-delà des mots, son mode de relation est fondé sur la contemplation et la communion. L’art moderne, abstrait ou figuratif, se rattache, à part quelques exceptions, à la définition du mot « Art ». « L’Art » continue aujourd’hui ses  métamorphoses alors que « l’Art contemporain » revendique d’être seul et éternellement « contemporain », pour ses sectateurs, les artistes « d’Art » sont des pasticheurs, des décorateurs, des artisans.

L’acronyme AC de « Art contemporain », utilisé par Christine Sourcins  dans les Mirages de l’Art contemporainpermet de déjouer ce hold-up sémantique du mot « Art », source d’une   grande confusion. L’AC désigne, non pas « tout l’art d’aujourd’hui », mais une démarche exclusivement conceptuelle, rejetant le travail de la main, les critères de jugement de la forme et toute idée de beauté.

**On note dans l’AC une obsession du sexuel et du scatologique. N’est-ce qu’une impression ?**

L’AC ne vit que de transgression, tout en étant réservé aux hyper-riches car source de spéculation, de communication et de circulation monétaire. Le thème sexuel et scatologique cumule les avantages de la transgression sans danger et de l’égalité. Ces thèmes concernent l’humanité entière, créent l’illusion de l’égalité, n’offrent aucune complexité intellectuelle, leur vulgarité  ne crée pas de convoitise, ne suscite pas de jalousie comme le feraient  de beaux  objets d’art.

Certains artistes prennent plus de risques sur des sujets politiques ou religieux, mais agissent alors en réalité comme des agents d’une autocritique libératrice mais contrôlée par les puissants... L’artiste est le « fou du roi »…  Ainsi  Maurizio Cattelan a conçu et fait réaliser en 2008 une main gigantesque en marbre blanc, à l’aspect ruiné mais faisant le geste du « doigt d’honneur ». Ce monument fut majestueusement exposé pour quelques mois en face du palais de la Bourse à Milan. Il « mettait en crise le contexte », comme il sied.

Cette statue a valu à l’artiste la sympathie du public avant de poursuivre sa carrière en salle des ventes et ses cotes pharamineuses.

**Votre Nouveau livre *Sacré Art contemporain* parle plus spécialement d’un phénomène qui semble étrange : la sacralisation de l’Art contemporain.**

Ce livre approfondit un aspect de l’histoire de l’art récente esquissée dans « L’Art Caché ». J’aborde l’histoire de l’Art sacré en France de 1975 à nos jours. En effet il s’est opéré à ce moment-là une rupture radicale qui a été peu perçue tant par le public que par certains de ses acteurs. J’ai été un témoin direct et j’ai connu à la fois les événements et les personnes. J’ai voulu retracer les enchaînements, les idées en jeu qui ont dominé cette histoire complexe qui n’a cessé d’évoluer dans ses formes et ses intentions. Elle s’est fondé tout à la fois sur un discours moralisateur, des calculs, et un double langage.

J’ai beaucoup écrit depuis vingt ans sur ce sujet mais ce qui m’a décidé à en faire un livre récapitulatif c’est la crise ouverte qui a eu lieu en 2011 autour de trois évènements : Les affaires « Piss Christ », « Castellucci » et « Garcia ». J’y ai observé des mécanismes très similaires à ceux qui ont déclenché « les guerres culturelles » en Amérique vingt ans plus tôt. Ma surprise fut de voir que la plupart des acteurs de ces événements ne les connaissaient pas et n’en comprenaient pas la logique, les tenants et les aboutissants… Je me décidai alors à en donner les clefs historiques et idéologiques et d’établir une comparaison nécessaire avec ce qui s’est passé outre-Atlantique. Ces « guerres » furent d’une rare violence, ont concerné toute l’Amérique, ont duré dix ans et se sont achevées par un compromis. Nos journaux français et en particulier Le Monde se sont abstenus d’en parler probablement pour ne pas embarrasser les tenants de la politique culturelle française.

Quarante ans ont passé. Cet aspect lié au sacré  pourrait apparaître comme un aspect secondaire de l’histoire de l’art et des idées. Je crois qu’il en est au cœur. Même s’il existe des ressemblances troublantes, ce phénomène n’est pas totalement comparable à ce qui s’est passé en l’espace de 50 ans peu avant l’effondrement de l’empire romain. L’existence de deux définitions opposées du mot « Art » et la sacralisation de la définition inverse n’est pas à proprement parler une décadence mais une inversion. L’AC apparaît à beaucoup comme une blague, quelque chose de nul, si contraire à l’intelligence et à la sensibilité qu’il ne faut pas  le prendre au sérieux. Dans les faits, l’AC, par le biais d’un transfert réussi du sacré, est aujourd’hui considéré comme un service public, un grand humanisme inscrit dans le grand patrimoine historique et religieux. Il se pare de théologie et se proclame le seul art d’aujourd’hui. Il est sacré et tabou : incritiquable.

**N’est-ce pas là tous les symptômes d’un totalitarisme d’un genre nouveau ?**

Le constat est que nous avons aujourd’hui en France un art sacré d’État, un sacré lumineux, suscitant l’effroi, qui remet en cause de fond en comble un art de la célébration, la liturgie céleste qui donne à chacun l’expérience du divin.

L’ambition de ce livre : « Sacré Art contemporain – Évêques Inspecteurs et Commissaires » a été de raconter comment cela est arrivé, de décrire la chronologie, les faits, les péripéties drôlatiques de cette histoire, de poser des questions.

***Contrepoints* : Au-delà des principes constitutifs de l’Art contemporain, il est d’après vous parfaitement adapté à la technologie médiatique, à l’économie mondialisée et aux fonctionnements récents des marchés financiers. Cela explique-t-il pourquoi il semble si omniprésent et omnipotent ?**

*Aude De Kerros* : Si l’art « mainstream », issu des industries culturelles, fournit du divertissement à l’humanité toute entière y compris dans les bidonvilles les plus misérables de la planète, riende tel en ce qui concerne l’Art contemporain. Cet art mondialisé n’a pas de large public, sauf quand il devient, à la faveur « d’évènements », spectacle éphémère d’animation urbaine, scandale médiatisé, procès-spectacle sur fond de blasphème. Il ne concerne en réalité que les hyper-riches et leur cour. Ses codes sont intellectuellement obscurs et ses cotes procèdent d’un pur délit d’initiés. L’Art contemporain (AC) est fondé sur la stupéfaction et le bizutage du « regardeur » tout en proclamant que c’est « pour son bien ».

La longévité de l’AC est exceptionnelle : Un demi-siècle et un avenir devant lui. Il a survécu à un krach financier de 1990, à la bulle Internet de 2002, à la très grande crise financière de 2008 encore en cours. L’AC se porte bien et fait défiler une éternelle «  avant-garde » en boucle devant le grand public ébahi.

**Pourquoi ?**

Parce que l’AC ne peut pas être remis en cause, ce n’est pas de l’Art. Aucun critère esthétique ou lié à la raison ne peut le juger. C’est un spectacle, un événement, élaboré sur mesure pour et par les médias.

Sa résistance vient de ce que l’AC remplit diverses fonctions, rend d’immenses services à ses collectionneurs. Les artistes transgresseurs et leurs riches amateurs font ainsi publiquement leur « autocritique », comme jadis les communistes, comme plus anciennement encore le roi montrait son « fou », seul autorisé à le parodier. Maurizio Cattelan peut dès lors installer son doigt d’honneur en marbre de Carrare de 11 mètres de haut sur la place de la Bourse à Milan. Le Maire de Milan est d’accord, cela rend Milan visible sur tous les écrans du monde. Le collectionneur qui finance la  production de l’œuvre, Pinault ou un autre, passe alors pour un grand humaniste qui permet par ses largesses la critique du capitalisme financier.

**Quel lien y a-t-il entre l’AC et le capitalisme financier actuel ?**

L’AC est lui-même produit financier dérivé. Il y a de tout en lui, on ne sait pas très bien quoi et en quelles proportions…

- Dans l’AC il y a de la « fluidité monétaire » géographique car il passe par-dessus les barrières douanières et fiscales. Il n’est pas nécessaire de le transporter, le protocole et le concept suffit à la transaction. Il est fabricable dans le lieu de l’acheteur. S’il a quelque matérialité, il peut être déposé dans des Zones Libres qui sont aujourd’hui de véritables galeries d’art hors de tout territoire national.

- Dans l’AC il y a du « cash ». Il fonctionne aujourd’hui comme jadis le « billet à ordre », supprimé il y a plus de trente ans pour mieux contrôler les circuits d’argent par le fisc.

- Dans l’AC il y a de « l’assurance », celle que donne le réseau fermé qui garantit la valeur en la faisant circuler entre soi. C’est un produit également garanti par les stratégies de « trust » et « d’entente ». Les réseaux contiennent tous les acteurs complémentaires qui président à la consécration des œuvres.

- Dans l’AC il y a du « vecteur de  visibilité » pour les collectionneurs. Aucune agence de communication ne peut rendre un grand capitaine financier ou industriel aussi visible que quand il est fait état de sa collection, de ses achats. Il devient instantanément « people ».

- Dans l’AC il y a « l’accès direct », lors des Foires de Miami, de Shanghai, de Bâle, du Bahreïn et d’ailleurs à tous ceux qui ont du pouvoir financier, même s’ils émergent soudain de la province la plus reculée du monde. C’est le « pass », sans rendez-vous, lors de rencontres informelles, dîners, cocktails, visites en avant première, qui donne accès à tous ceux qui comptent.

**Pourquoi faut-il que ce produit financier ne soit en aucun cas de l’Art ?**

Parce qu’il faut en aucun cas qu’il ait de la valeur en soi, la valeur doit être le résultat de la fabrication du réseau, c’est ce qui fait sa stabilité et la solidarité du réseau. Imaginons que tout d’un coup un des membres soit devenu amoureux de l’œuvre dont il découvre la vraie valeur… il va vouloir la posséder et non plus spéculer. La puissance de l’AC réside dans le fait que ce n’est pas un objet d’amour mais de puissance. Il ne doit provoquer aucune envie, de jalousie, de désir, d’exclusivité. Il doit provoquer la crainte, la stupéfaction, l’intimidation. D’ailleurs il est presque toujours fabriqué en série dans des « fabriques ». L’objet est fait en petit ou en grand pour s’adapter au centimètre près aux lieux d’exposition. Le nombre est calculé de même, pour couvrir une large ère géographique. Tout est stratégique.

Par ailleurs le caractère international des réseaux fait que les « produits » doivent être neutres, purs de toute identité. L’AC est idéal : il n’existe que grâce à la rupture et la transgression des cultures nationales, religions ou opinions politiques.

L’AC contrairement aux autres arts ne nécessite pas de traduction pour communiquer. L'obstacle de la langue ou de la culture n’existe pas.

L’AC  n’est pas un « marché » à proprement parler. Tout comme l’AC n’est pas de l’Art, le marché de l’AC n’est pas un marché de l’Art : il est seulement un spectacle de marché.

Malgré tous les scandales financiers auxquels nous avons assisté, il existe, même si elle laisse à désirer, une régulation des marchés financiers. Le délit d’initiés est très sévèrement puni à New York et pour cause, c’est une condition absolue de la possibilité d’un marché. Par contre, en ce qui concerne le marché de l’AC, il n’existe aucune sanction, c’est un club de riches qui jouit d’un privilège.

**Comment peut- il y avoir deux marchés de l’Art ?**

Parce que l’Art ne fonctionne pas comme l’AC. L’objet de la transaction est différent. Il s’agit d’œuvres uniques, rares, faites de main d’homme par des artistes singuliers, tous différents. Les très bonnes œuvres sont exceptionnelles, elles ne peuvent être reconnues que par des personnes cultivées, sensibles, ayant beaucoup comparé. Les « amateurs » sont très différents des collectionneurs d’AC en réseau. Ils fonctionnent à l’amour, à la délectation. Ils vivent avec leurs œuvres et ne les rangent pas dans les hangars fortifiés des Zones Libres. Tout cela ne fait pas « événement » et donc vit et se développe à l’abri du grand spectacle. Ce marché existe cependant, vivant, fluctuant, plein de surprises. Il s’autorégule de lui-même. Certes, il existe comme dans toute activité humaine des travers et abus mais la nature des œuvres en jeu ne permet pas une manipulation massive de ce marché. Il y échappe en raison de la diversité des œuvres et des amateurs qui agissent individuellement le plus souvent. Sur ces marchés de l’art multiformes, il y a place pour tout : œuvres nouvelles et anciennes, chefs d’œuvres, petits maîtres, artistes singuliers, débutants ou confirmés. C’est un marché pour tous, riches ou pauvres. C’est le meilleur œil qui gagne.

Cependant en ce qui concerne l’art d’aujourd’hui, ce marché ne bénéficie d’aucune visibilité. Elle est, en Occident, entièrement captée par les réseaux d’AC qui tiennent les deux grandes salles des ventes internationales Christie’s et Sotheby’s qui ont décidé d’intervenir depuis l’an 2000 sur le premier marché auquel ils n’avaient pas précédemment accès.

Ce n’est pas le cas en Chine et des autres pays émergents qui ont développé des salles des ventes importantes qui défendent à la fois l’Art et l’AC.

**Vous semblez dire que la France est un cas à part. Pourquoi ?**

Ce problème qui consiste à exclure l’Art et ne considérer que l’AC est plus marqué en France que partout ailleurs, parce qu’ici, il n’y a qu’un réseau et c’est l’État. Il est le collectionneur dominant, il cumule tous les pouvoirs puisque depuis 1982, il dirige administrativement la création. Il a satellisé quelques collectionneurs, quelques galeries, les médias. Aucune consécration en France en dehors de l’État n’est possible. La concurrence insoutenable a plongé dans l’obscurité les galeries qui ont fait d’autres choix que l’État.

Ce n’est pas le cas dans les autres pays ou des fondations, galeries, médias, collectionneurs existent en même temps que les réseaux de l’AC. Même si celui-ci domine, le reste existe aussi. Les finalités, les comportements, les expressions ne sont pas les mêmes.

C’est pourquoi il faut avoir conscience de cette grande différence, cela fait cesser la stupéfaction et permet un choix libre.

**Comment finira l’AC ?**

Aucune crise économique ou financière ne détruira l’AC. Cela ne concerne que des hyper riches, barbares, peu nombreux et toujours renouvelés

Pour que l’AC disparaisse il faudrait que sa fonction soit relayée par un autre support. Je ne vois pas lequel pour l’instant. L’AC n’est pas une mode et ne passera pas comme une mode.

Cela ne s’épuisera pas par l’usure des transgressions, ni par les répétitions abusives. C’est un art sans mémoire qui ne vit qu’au présent. Un enfant ne sait pas que la même transgression a été rejouée à l’infini et que son arrière-grand-père en a aussi été le spectateur.

Il n’y aura pas non plus de transgression de trop. Toutes elles ont déjà eu lieu. La raison est que tout dans l’AC est si impensable, si contraire à la sensibilité, que chacun pense qu’il a mal compris où mal vu et il oublie.

La seule cause de disparition possible  pourrait être le retour massif des hommes à la foi dans la transcendance. L’idée que le beau, le vrai et le bien existent, au-delà de l’homme certes, mais constituent son aspiration essentielle.

# L’Occident : une frontière mentale

**Olivier Kempf, octobre 2011, Egea**

La notion d'Occident fait plus que jamais débat, au plan stratégique, économique et culturel. Voici une première contribution à un sujet qui sera traité amplement les semaines à venir.

L’Occident est une « chose » problématique. Chacun sait de quoi il s’agit et pourtant l’on est bien en peine de le définir. Il constitue donc un bel exemple de ces catégories géographiques dont la vogue cache mal l’imprécision.

Cependant, comme de nombreux concepts « géographiques », le mot révèle toutes ses limites. En ce sens, il est limité, imprécis, sans limites, sans frontières. Comme si l’imprécision était paradoxalement devenue le symbole de l’Occident. Et comme si la banalisation de l’Occident marquait à la fois son succès et sa dévaluation.

L’Occident : à l’origine, il s’agit de cette région situé « à l’ouest ». A l’ouest de la Grèce, alors le centre du monde, l’omphalos du monde antique. L’occident était le lieu où le soleil se couchait. L’occident était une direction, infinie et indéfinie, puisque installée le long de la course du soleil, dans sa deuxième moitié. Alors, l’occident recouvrait les terres encore émergées de la péninsule européenne, sans qu’on les distinguât vraiment de la Nubie (qui allait devenir l’Afrique) ou du septentrion, ces terres entre Mer Noire et Baltique qui, ultérieurement, seraient intégrées à l’Europe. Ce n’était qu’un nom commun, sans majuscule.

Mais la Grèce, mère des civilisations, elle qui avait vaincu les Perses puis conquis le monde avec Alexandre, la Grèce fut dominée : à l’ouest, une puissance s’élevait qui étendrait son empire sur tous les rivages du Mare Nostrum. Notamment sur les trois centres de civilisations de l’époque : l’Attique, donc, mais aussi Égypte et enfin la Palestine, cette terre assez pauvre d’où venait pourtant alors une religion si intrigante et si moderne, un de ces cultes orientaux dont étaient friands les Romains au point de se convertir, déjà, en nombre.

La domination impériale (la force, le droit) recouvrait et agglomérait la sagesse et les religions. Alors, les choses étaient plus confuses que le souvenir qu’on en garde. Mais Rome fut doublement le créateur de l’Occident. D’une part, en bornant les frontières de l’empire, en transformant des fronts (des confins, au sens propre des zones grises plus ou moins partagées entre les riverains) en frontière, cette ligne qui marque le dedans et le dehors, cette rationalisation de l’espace. Ainsi s’explique le Limes, le mur d’Hadrien et la frontière de défense le long du Rhin et du Danube. Longtemps, l’Occident fut l’espace dominé par les Romains. La deuxième création romaine de l’Occident vient de sa division : la séparation entre un empire romain d’Orient et un empire romain d’Occident marqua longtemps, et encore aujourd’hui, cette unité initiale. Comme si, malgré toutes les tentatives, l’Occident était condamné à se répandre et à se diviser pour se recréer encore. Comme si la scissiparité était essentielle à l’Occident.

Mais Rome n’est plus dans Rome, Racine avait raison. Ou plus exactement, il y a deux Rome dans Rome, car si Rome est l’empire, Rome est aussi la papauté. L’expansion romaine s’accompagnait de l’expansion chrétienne qui allait lui survivre. De la chute de l’empire d’Occident, en 476, à la naissance du premier royaume barbare, validé par le baptême de son roi, il ne se passait que vingt ans. Désormais, la chrétienté allait infuser dans les terres autrefois d’empire : en Europe, mais aussi dans l’empire d’Orient ou sur les rivages sud de la Méditerranée (Saint Augustin était évêque d’Hippone, sur le territoire de l’actuelle Tunisie). L’irruption de l’islam devait modifier cette géographie : bientôt, le catholicisme ne résiderait qu’au nord (jusqu’à ce que la Reconquista, assez tardive finalement, n’homogénéise religieusement la péninsule ibérique). Alors, l’Occident allait devenir, au cours de ce long Moyen-Âge, la Chrétienté. Et dans de nombreux esprits, il demeure cette chrétienté, malgré tous les schismes qui n’ont cessé de la déchirer : le grand schisme d’Orient, en 1054, reproduisant la coupure des deux empires romains jusqu’à la disparition de Byzance quelques siècles plus tard ; le grand schisme d’Occident, avec le déchirement de la réforme et les guerres de religion.

Entretemps, manifestation des temps modernes, on observait une double évolution : la première était la transformation de la Chrétienté en Europe . Le changement sémantique signifiait une sécularisation des esprits, la géographie prenant le pas sur la foi ; autrement dit, les conditions de l’environnement déterminaient plus les sociétés que les choix des individus. La modernité occidentale serait individuelle. La seconde évolution tenait au début de l’expansion incroyable de l’Occident au-delà des mers et des océans. Avec les grandes découvertes commence la stupéfiante domination européenne et, au-delà, occidentale. Malgré la volonté des pèlerins du Mayflower de s’en tenir à une vision mystique et rétrograde de l’histoire , les États-Unis constituent une autre Europe, tout comme les différents pays d’Amérique Latine, cet extrême Occident . L’Europe ne suffit plus et l’Occident, ce pays du soleil qui se couche jusqu’au-delà de l’Atlantique, devient un vocable de substitution.

On est ainsi passé de l’occident direction à l’empire, à la Chrétienté, à l’Europe, pour donner une majuscule à cet occident qui devient l’Occident. Dorénavant, l’Occident représentera les pays des Européens. Pourtant tous les pays dominés par les Européens ne s’y retrouvent pas, les différentes colonies d’exploitation ne pouvant être assimilables à cette catégorie. Ainsi, l’Occident est-il souvent restreint, selon une représentation raciale plus ou moins consciente mais fréquente au XIX° siècle, au lieu de populations européennes blanches : L’Europe donc, les États-Unis bien sûr, l’Amérique Latine, pourquoi pas ? mais aussi les colonies de peuplement : Afrique du sud, Australie, Nouvelle Zélande. En fait, la conjugaison de territoires et de populations, selon une acception géographique à peu près cohérente. Mais les territoires dominés, exploités, en un mot colonisés par les Européens n’étaient pas l’Occident, même s’ils étaient sous sa coupe. On verra que les exceptions allaient apparaître. Alors pourtant l'Occident s'étendait et dominait, dans un impérialisme désormais universel.

# L'Occident : une frontière mentale

Le [**premier billet**](http://www.egeablog.net/dotclear/index.php?post/2011/10/17/Les-limites-de-l%E2%80%99Occident-%3A-une-fronti%C3%A8re-mentale) évoquait l'extension géographique de l'Occident. Celui-ci interroge son expansion culturelle.

Ce fut aussi le triomphe de la raison, forcément individuelle. L’interrogation des philosophes politiques classiques (Hobbes, Locke, Machiavel, Rousseau) rejoint celle des philosophes purs (Leibnitz, Descartes). L’Occident organise le passage du groupe à l’individu, qu’on l’appelle homme, personne ou citoyen. De sujet (du roi), presque objet, il devient sujet (philosophique) et donc acteur. La Révolution, les révolutions organisent ce triomphe de l’individu qui ne cesse d’étendre son empire en même temps qu’il se parcellise. L’Occident distingue, sépare, discrimine, différencie : il identifie les individus, désormais les rois de son univers, les seuls critères de son action et de son jugement.

Pourtant, effet de la modernité, le mot allait délaisser ce cadre pour accueillir de nouveaux sens. Car il faut bien expliquer cette domination qui surprend les Européens (pardon, les Occidentaux) eux-mêmes : Pizarro conquiert le Pérou avec 180 hommes et trois navires : comment est-ce possible ? Le plus souvent, on justifie cette domination par l’inventivité technique des Occidentaux. Alors, l’Occidental est celui qui maîtrise et développe la technique. Les Chinois inventent la poudre ? Mais ils ne savent en faire usage, à la différence des Occidentaux qui multiplient les révolutions industrielles, dès le Moyen-Âge. Relisez le roman de Jules Verne, « L’île mystérieuse », où des naufragés perdus au milieu de nulle part recréent tout à partir de rien, et redonnent vie à la civilisation occidentale : ce mythe technologique et rationaliste dit tout de l’Occident. Cela explique aussi que finalement, un peuple non européen et non blanc soit finalement agrégé à l’Occident. Après la révolution du Meiji, après surtout sa victoire sur les Russes en 1904, le Japon appartient à l’Occident. A la fin du XXe siècle, on décrit le monde développé comme la triade avec trois sommets au triangle occidental : Europe, États-Unis, Japon.

Développé ? Voici apparaître une nouvelle notion qui sera prégnante tout au long du XXe siècle. Avec le triomphe des émergents de la fin du XIX° siècle (États-Unis, Japon, Allemagne) qui prennent le dessus sur la puissance impériale d’alors (l’Angleterre) dans un contexte de forte mondialisation, c’est la question du « développement » qui entre en ligne de compte. Il est économique, il ne faut pas s’y tromper. Le développement obéit aux lois de l’économie de marché. Il est libéral. Du moins jusqu’à ce qu’une doctrine alternative ne vienne s’opposer. Le marxisme dénonce justement le capitalisme libéral et prétend apporter une nouvelle voie de développement. Alors, l’Occident se rétracte, et bien que le marxisme soit d’origine occidentale (Marx et Engels sont allemands), il s’implante dans des territoires qui ne sont pas naturellement « occidentaux » : la Russie dans un premier temps, puis la Chine et d’autres pays décolonisés (Cuba, Viêt-Nam). Cette complication introduit une simplification apparente : l’Occident redevient alors « l’Ouest », ce monde libéral rassemblant l’Europe, les États-Unis et quelques autres, face à un « Est » soviétiforme. La bipolarité de la guerre froide réordonne le monde, en le schématisant.

Toutefois, dès cette époque-là, cet « Est-Ouest » peine à recouvrir la réalité du monde. Entretemps en effet, les décolonisations sont intervenues. L’Occident n’est plus aussi dominateur, ou du moins sa domination change de forme : il tient toujours les grands rouages du monde, Conseil de sécurité des Nations-Unies, OCDE, FMI, Banque Mondiale, OTAN, OMC, … Les États se multiplient, ils imitent la forme étatique, celle-là même qui soutient les grandes nations occidentales, au point qu’on s’interroge sur la viabilité de ces États, les uns micro, les autres gris, ceux-ci voyous, ceux-là faillis…. Autant de pâles copies de l’original : l’État occidental dont la forme westphalienne ordonne le monde. Rien ne trouble la bonne conscience de l’Occident, d’autant plus qu’il a vaincu son double, ce jumeau maléfique et soviétique qui le menaçait en le reproduisant. Il ne voyait pas, pourtant, que ce double en s’opposant lui permettait de vivre. Car l’Occident a besoin de la critique pour exister.

L’Occident se croit en effet le lieu de la raison, donc du doute. La raison n’existe que par son esprit critique, sa remise en cause de l’existant, la permanente interrogation des choses et des situations, à la base de l’esprit scientifique et de la construction politique. Être occidental, c’est douter. Le soviétisme introduisait une dialectique féconde, puisqu’elle encadrait ce doute dans un repère commun. Sa disparition éclate le repère, au moment justement où des modèles alternatifs apparaissent.

On a cru un moment à l’hyperpuissance, cette hybris vertigineuse de celui qui se retrouve seul au faîte du monde et en tire un orgueil, forcément démesuré. Mais on dévale toujours du Capitole, et la nouvelle Rome doit suivre le destin de son ancêtre, n’en déplaise aux partisans d’un nouveau siècle américain. On a cru un moment à une fin de l’histoire (F. Fukuyama), à une occidentalisation du monde (S. Latouche). Et il est vrai qu’on observe partout l’acceptation du libéralisme économique et de la mentalité technicienne qui sont des signes de l’Occident. Cela suffit-il pour autant ?

# L'Occident : une frontière mentale (suite et fin)

Là est le vrai trouble contemporain, cette interrogation ultime et existentielle de ce qu’est l’Occident, dont les limites sont si imprécises qu’elles passent au travers des individus au lieu de séparer des groupes. Peut-être faut-il y voir la raison de l’appétence actuelle à fabriquer de l’ennemi : ce fut un temps Huntington, avec sa théorie partielle du choc qui veut identifier en l’islam la nouvelle menace : on le crut un temps, jusqu’à comprendre que la « guerre globale contre la terreur » menait aux pires impasses, et que le printemps arabe contredisait les hypothèses du raisonnement. On le croit aujourd’hui, avec cette notion d’émergence qui n’a pas encore reçu sa théorie, mais qui semble si pratique pour donner naissance à un nouveau clivage, enfin un qui redonnerait du sens à cet Occident à la recherche de lui-même.

Hélas ! Hélas ! Trois fois hélas ! L’émergence ne donnera pas plus satisfaction car elle n’est caractérisée que par une chose, sa diversité. Certes elle prend plaisir à tailler des croupières et prendre sa revanche, mais elle ne propose rien, aucun projet alternatif, aucune structuration du monde, refusant les responsabilités. Et regardez son inquiétude récente à voir l’Occident vaciller, qu’il s’agisse du déclin américain ou de l’incertitude européenne. L’émergence est encore une construction d’Occidental, encore une de ses névroses.

C’est ici qu’il faut parler de désoccidentalisation : non pas seulement la moindre maîtrise du monde par l’Occident, ainsi que l’exprime brillamment Karim El Karoui , mais la perte de la substance occidentale par l’Occident lui-même. Car l’Occident n’est plus chrétien, même s’il est encore de culture chrétienne et qu’il devrait soigner ces racines ; il n’est plus démocrate, puisque ses systèmes politiques semblent inefficaces ; il n’est plus libéral, puisque tout le monde pratique, avec des accommodements et des corruptions latentes, le système de l’économie de marché, et que les crises de 2008 et de 2011 en interrogent le bien-fondé ; il n’est plus triomphant, puisqu’on sait aujourd’hui que la puissance militaire, technologiquement centrée, n’est conçue que pour un combat qui n’aura pas lieu ; il n’est plus ce lieu des peuples blancs, puisque l’Amérique va au Pacifique et menace d’imploser, quand l’Europe ne cesse d’hésiter et hésiter encore sur ce qu’elle est et ce qu’elle doit faire. L’Occident n’est pas seulement dissolu : il est dissous.

Au fond, la seule frontière qui reste à l’Occident est celle de la peur, conformément à l’intuition de Dominique Moïsi . La seule frontière qui reste est cette frontière mentale d’un Occident saisi par un doute ontologique, qui dépasse le simple sens critique qui fit longtemps sa force : doute devant le réveil du monde, finalement plus complexe qu’on avait cru le penser ; doute de l’apprenti sorcier qui a éveillé un monstre qui se met à danser, un marteau sans maître qui menace de frapper son créateur. Au fond, doute devant la croissance des autres : croissance économique, au travers de cette fascination pour la Chine, sans voir les fragilités de celle-ci ; croissance de la foi, face à cette fascination morbide pour l’islam, animé d’une foi si surprenante désormais pour un occident athée, sans voir que l’islamisme est un modernisme ; fascination pour la croissance démographique du sud et ce fantasme de l’immigration régulée, sans voir que le sud, justement, est en fin de transition démographique et que son alphabétisation et sa féminisation constituent autant d’opportunités à saisir.

Cette frontière est mentale, mais a des effets réels. Elle explique tous les raidissements « populistes » en Europe ou aux États-Unis ; elle explique surtout les constructions des murs, qui barrent l’horizon de bien des frontières : barrière d’Arizona et du Nouveau-Mexique, clôtures de Schengen, bordures électrifiées des présides espagnols de Ceuta et Melilla, mur de sécurité israélo-palestinien, zone démilitarisée entre les deux Corées… Parcourir tous ces murs dressés permet, finalement, de lever la carte des frontières de l’Occident, celles qui subsistent et traduisent non seulement des réalités politiques, mais des angoisses non soignées. Nous avons fêté la chute du mur de Berlin, pour aussitôt construire d'autres murs qui nous enferment autant.

Nos frontières mentales se traduisent par des constructions réelles, qui nous enferment autant qu’elles nous protègent. L’Occident, autrefois sans limites, se retrouve aujourd’hui bien limité.

# Les colonies, une bonne affaire ?

**Indépendamment des questions morales, la colonisation n’a même pas été pour la France une bonne affaire économique, comme le rappelait le défunt Jacques Marseille.**

**Par Jacques Marseille.**

Colonisation et capitalisme français ont-ils jamais fait bon ménage ? Comment la métropole a-t-elle pu se remettre si facilement des effets de la décolonisation ? La logique et la mythologie de « Y’a bon Banania » avaient-elles leurs chances face aux « cartiérismes » ?

Jacques Marseille répond, et sur le fond, en résumant ici les meilleures conclusions de sa thèse toute fraîche. De chiffres et de tableaux sûrs, émergent les temps historiques contradictoires de notre décolonisation, quand l’économique ignore le politique et le mental. Un douloureux divorce que de Gaulle enfin prononcera.

Article paru initialement dans Vingtième Siècle. Revue d’histoire. N°4, octobre 1984. pp. 39-48.

Dans les années 1950, l’empire colonial apparaissait comme l’un des principaux piliers de la puissance économique française. Jamais les liens tissés entre la métropole et ses dépendances n’avaient semblé aussi fermes. Jamais, disait-on, la France n’avait eu autant besoin de marchés protégés pour assurer sa croissance et le maintien de sa place dans le monde. En 1957, le directeur des Affaires économiques au ministère de la France d’outre-mer, Pierre Moussa, pouvait ainsi écrire : «… On peut estimer que 500 000 Français environ résidant en métropole (dont 300 000 au titre de l’industrie) tirent directement ou à peu près directement leurs revenus du commerce entre la métropole et les pays d’outre-mer : 1 ménage sur 28, en métropole, vit donc grâce à l’existence d’un ensemble français (on estime qu’il y a 14 millions de ménages environ).

L’importance du débouché mutuel est donc considérable. Chacun des partenaires, métropole d’une part, pays d’outre-mer d’autre part, doit une partie importante de son activité aux commandes de l’autre partenaire»[1](http://www.contrepoints.org/2014/06/02/167711-le-colonialisme-une-bonne-affaire-economique#fn-167711-1).

Or, dans la décennie qui suivit les indépendances, jamais la croissance du capitalisme français n’a été aussi vigoureuse et ses transformations structurelles aussi rapides. Amputée d’une zone coloniale privilégiée qui absorbait, dans les années 1950, de 35 à 42% de ses exportations totales et assurait de 25 à 30 % de ses approvisionnements, la France ne semblait subir aucun dommage. Bien plus, la décolonisation semblait l’une des conditions et l’accompagnement logique de sa modernisation. C’est cette constatation qui mérite réflexion. On peut se demander à quoi ont « servi » les colonies, quelle fonction elles ont assumée dans la croissance et les transformations structurelles du capitalisme français ? Élément moteur ou élément frein de cette dynamique ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d’embrasser le fait colonial dans sa longue durée. Dans les années 1880, la conquête des colonies s’inscrivait dans une phase de plafonnement de la croissance. Dans les années 1930, le blocage durable de l’activité économique suscitait un repli commercial prononcé de la France sur son empire colonial. Dans les années 1950, la décolonisation accompagnait une phase de mutation et de croissance rapides. Quelle place a tenue le marché colonial au cours de ces phases alternées de la croissance économique ? A-t-il freiné les reculs ou stimulé les avancées ?

**Mythes et réalités du bilan colonial**

Dans un premier temps, nous avons radiographié sous différents angles les relations commerciales et financières entre la France et son empire : croissance et composition des échanges de marchandises ; volume et périodisation de l’exportation des capitaux privés à destination des colonies ; volume, périodisation et nature des investissements publics ; liens entre exportations de capitaux et de marchandises ; évolution des taux de profit des sociétés coloniales.

Ces pistes statistiques nous conduisent à réviser la périodisation classique de l’histoire de la colonisation française. Selon elle, jusqu’en 1914, l’exploitation économique de l’empire aurait été un mythe plus qu’une réalité. Ne représentant que 10% du commerce total de la France et un peu moins du dixième des exportations de capitaux, l’empire n’aurait été qu’une affaire de second ordre satisfaisant les ambitions des militaires et les appétits de quelques mercantis. Entre les deux guerres, l’empire serait devenu une base de repli stratégique qui aurait amorti le choc de la crise des années 1930. Depuis la deuxième guerre mondiale, l’empire serait enfin passé au rang de terre d’élection des grandes sociétés. D’où les craintes devant le processus de décolonisation pour les uns et l’assurance pour les autres que les grands groupes financiers auraient été violemment hostiles au processus de décolonisation. Mais alors se repose, de façon aussi obsédante, la question de savoir comment la France aurait pu se remettre si facilement et si rapidement d’un tel divorce ?

La périodisation que nous proposons est de nature à expliquer ce paradoxe. Fondée sur une analyse sectorielle du commerce extérieur de la France avec son empire et sur une série (patiemment reconstituée pour toutes les années) des émissions d’actions et d’obligations de 469 sociétés coloniales cotées en Bourse, elle revalorise singulièrement la période antérieure à la première guerre mondiale.

Avant 1914, loin d’être une affaire médiocre, l’empire occupe déjà une place de premier choix dans l’expansion de la France au-dehors. Troisième partenaire commercial, juste derrière l’Allemagne, l’empire absorbe, à la veille de la première guerre mondiale, 67,6% des exportations de sucres raffinés, 46, 1 % de celles de tissus de coton, 56 % de celles de rails, 73 % de celles de locomotives, 80 % de celles de constructions métalliques. Deuxième ou troisième fournisseur de la métropole, l’empire lui fournit, toujours avant la première guerre mondiale, 56,7% de ses importations de vins, 85,3 % de celles de riz, 34,8% de celles de phosphates. Il apporte une contribution décisive à l’importation de matières premières agricoles qui représentent à cette date plus de 20 % des importations totales de la France. Troisième placement extérieur de la France après la Russie et l’Amérique latine, l’empire assure, d’autre part, aux entreprises qui ont eu le « flair » de s’y intéresser des taux de profits particulièrement élevés.

En 1929, à la veille de la grande crise, l’intérêt économique de l’empire s’est encore renforcé. Il est alors devenu le premier partenaire commercial de la France et le premier actif financier extérieur, poursuivant en cela les tendances antérieures. C’est pourtant à partir des années 1930 que se multiplient les critiques ou les réserves à l’encontre d’une politique de « mise en valeur » accusée de conforter des rentes de situation sclérosantes pour l’appareil productif français.

C’est qu’en fait la place grandissante qu’occupait l’empire au niveau des chiffres globaux masquait des évolutions structurelles autrement importantes. Au cours des années 1930-1960, le marché colonial était accaparé par des branches dont le poids dans la valeur ajoutée industrielle et les exportations totales de la France déclinait (l’industrie cotonnière, par exemple). Les branches ascendantes (comme les industries métallurgiques et chimiques), en revanche, qui avaient profité du débouché colonial avant la première guerre mondiale, semblaient désormais se désintéresser d’un marché qui ne leur avait servi d’appoint qu’aux périodes d’essoufflement de la croissance.

On retrouvait cette évolution au niveau des actifs des sociétés coloniales dont l’érosion, à partir des années 1930, semblait signaler une retraite de l’investissement privé qui laissait aux capitaux publics le soin d’assurer la solvabilité des pays d’outre-mer, c’est-à-dire d’équilibrer par des transferts de capitaux une balance des paiements courants de plus en plus déficitaire.

Jusqu’en 1930, le marché colonial assurait le débouché qu’exigeaient les branches alors motrices de la croissance, industries textile et alimentaire notamment. À partir des années 1930 en revanche, en assurant la survie de branches désormais déclinantes, il semblait entraver l’émergence de nouveaux secteurs. Le paradoxe est qu’au moment où l’empire apparaissait comme le champ privilégié d’expansion du capitalisme français, il devenait en même temps et contradictoirement un rappel encombrant de son passé.

Reste à savoir toutefois si cette « réalité » statistique a été « perçue » par les milieux d’affaires concernés et par les pouvoirs publics chargés de mettre en œuvre la politique de «mise en valeur».

**Les stratégies des milieux d’affaires**

Cette « réalité » a été effectivement «perçue » à partir des années 1930. C’est à partir de cette date, en effet, que s’affrontent de manière très vive les différentes fractions du capitalisme français intéressées à la « mise en valeur » de l’empire.

Exaspérés par la crise, les débats qui opposent les milieux d’affaires lors des conférences économiques, des entrevues ministérielles, des commissions parlementaires, sont l’occasion d’un véritable « déballage », « déballage » précieux qui révèle trois types de stratégies autour desquelles se nouent les alliances et se consomment les ruptures.

La première, héritée du Pacte colonial et des doctrines mercantilistes, appelle de ses vœux un renforcement de ce qu’on nomme à l’époque l’« autarchie » impériale. Pour ses partisans, industriels cotonniers en première ligne, constructeurs d’automobiles et sidérurgistes, milieux agricoles et coloniaux pour une partie d’entre eux, il s’agit de créer une zone protégée dans laquelle se développeront les productions complémentaires : matières premières pour ‘empire, produits fabriqués pour la métropole.

La seconde, héritière des courants libéraux du 19e siècle, rassemble soyeux lyonnais, industriels lainiers, milieux d’affaires marseillais et agriculteurs concurrencés par les importations coloniales. Elle réclame la suppression des entraves douanières, l’abaissement des prix « artificiellement » élevés et le retour aux principes ricardiens d’une division internationale du travail fondée sur une saine concurrence. Son plus éminent porte-parole sera, en 1931-1932, Edmond Giscard d’Estaing.

La troisième, singulièrement anticipatrice, souhaite rompre au contraire avec ces
principes. Pour Paul Bernard, dirigeant de sociétés coloniales, qui en est l’initiateur, il faut industrialiser l’empire, développer le marché intérieur des colonies et déplacer les centres de production. Au cœur de la crise des années 1930, on retrouve donc les termes d’un choix fort contemporain : protectionnisme ou redéploiement.

Trente années de confrontations et de tensions ne modifieront toutefois pas le statu quo ante. La fraction du patronat qui avait proposé dès la fin des années 1930 une stratégie de « mise en valeur » originale et progressiste dans la mesure où elle devait s’accompagner d’une plus grande autonomie pour les pays colonisés et d’une croissance impulsée par une industrialisation autocentrée, n’avait pas été en mesure d’imposer par ses propres forces sa volonté au patronat des branches déclinantes dont la survie était en grande partie liée au maintien d’un débouché colonial protégé.

Il lui fallait, pour triompher, passer par le canal des pouvoirs publics. L’impuissance du patronat à présenter une stratégie commune de « mise en valeur » laissait à ces derniers un pouvoir d’arbitrage considérable. Notre étude des stratégies de « mise en valeur » nous amenait en dernier ressort à une grande interrogation : qu’en est-il de la nature de l’État ?

**Les hésitations de la puissance publique**

Contrairement à ce que supposaient les premiers théoriciens marxistes de l’impérialisme[3](http://www.contrepoints.org/2014/06/02/167711-le-colonialisme-une-bonne-affaire-economique#fn-167711-3), la domination politique directe de l’État colonisateur ne présentait pas les plus grandes « commodités » pour les intérêts privés. C’est que les rouages de l’instance politique s’avéraient plus complexes qu’ils ne le pensaient.

La lecture des archives privées[4](http://www.contrepoints.org/2014/06/02/167711-le-colonialisme-une-bonne-affaire-economique#fn-167711-4) révèle, en effet, l’insatisfaction des milieux d’affaires contraints de multiplier les rendez-vous et les correspondances pour tenter de faire prévaloir leurs intérêts. Elle nous a révélé aussi le rôle primordial d’une administration peu docile et souvent même hostile à ceux qu’elle considérait comme de vulgaires commerçants aux préoccupations bassement mercantiles.

C’est plus particulièrement sous le régime de Vichy qu’allaient s’esquisser les grandes lignes d’une nouvelle politique économique coloniale. Convaincus qu’au lendemain de la guerre la France ne pourrait rester à l’écart de la compétition internationale, comme les « autarchistes » en avaient caressé l’espoir au cours des années 1930, gagnés aux notions d’efficacité et de compétitivité, les responsables politiques de Vichy dénonçaient les méthodes d’exploitation archaïques qui avaient jusque-là présidé à la « mise en valeur» des colonies. Pour ces techniciens de l’économie, la nostalgie d’une France impériale maintenant sa place dans le monde grâce aux ressources de ses colonies était éclipsée par l’espoir d’une France dynamique où l’initiative privée serait contrôlée, coordonnée et dirigée par l’État.

Rencontrant les vœux de certains milieux d’affaires saisis par le complexe hollandais, c’est-à-dire par l’idée que le développement des pays d’outre-mer était financièrement coûteux et qu’il gênait par les surcharges de prix qu’il imposait l’expansion de la France sur les marchés étrangers, un mouvement « moderniste » contribuait à saper les défenses essentiellement politiques dressées depuis la crise des années 1930 par les « autarchistes » et les coloniaux.

**Les étapes d’un divorce**

II faudra toutefois attendre la fin des années 1950 pour voir triompher le mouvement « moderniste ». C’est que l’histoire économique n’est pas toute l’histoire et le drame de la décolonisation en est une démonstration cruelle dans la mesure où notre recherche nous amène à penser qu’il fut précisément le produit de temps historiques contradictoires.

De 1880 à 1930, si l’opinion et les forces politiques restent indifférentes à l’empire, le monde des affaires, lui, en a rapidement saisi l’intérêt. Au cours de cette période, l’impérialisme vit en harmonie avec le capitalisme français dont il est un des éléments régulateurs. À partir de la grande crise, en revanche, s’amorce une procédure de divorce, empoisonnée par le croisement des temps historiques. Au moment où la désaffection de certains milieux d’affaires et de certains responsables publics commence à se manifester, et que se multiplient les critiques à l’égard d’une politique économique coloniale accusée d’isoler et de scléroser l’économie française, l’empire entre de plain-pied dans la conscience des Français. Au sein de la gauche, particulièrement, la dénonciation du colonialisme devient un fait minoritaire ou pour le moins ambigu, le droit au divorce ne signifiant pas l’obligation de divorcer, selon la fameuse formule lancée en décembre 1937 par Maurice Thorez. L’action persévérante menée par le Parti colonial, l’Exposition de 1931 visitée par 33 millions de personnes, la géographie coloniale des manuels scolaires, l’image du « négrillon » gentil, fidèle et naïf, la virile propagande des films coloniaux campant les héros du bled, ont persuadé les Français que la colonisation affirmait le génie civilisateur de la France.

Tous les sondages réalisés dans les années 1950 révèlent une opinion baignant dans un optimisme irréaliste. Que ce soit pour l’Indochine ou plus tard pour l’Algérie, les Français n’imaginent pas que puissent être remis en cause les liens politiques qui reliaient ces territoires à la métropole. Au début de 1956, 49% des Français estiment encore que l’Algérie doit garder son statut de département français, 25 % seulement acceptant un lien moins étroit.

On assiste ainsi à ce douloureux croisement. C’est une certaine gauche contaminée par l’idéologie coloniale qui refuse, selon l’expression même de Jules Moch, en 1944 à Alger, que « la reine Makoko puisse renverser le gouvernement français » [5](http://www.contrepoints.org/2014/06/02/167711-le-colonialisme-une-bonne-affaire-economique#fn-167711-5). C’est une certaine droite, précocement gagnée aux impératifs d’efficacité, qui finit par souhaiter divorcer d’un empire dont elle ne veut plus supporter la charge.

Pour réconcilier l’économique et le politique, il fallait finalement briser les institutions de la période antérieure dont avaient tant joué les branches déclinantes, unifier l’instance politique dont la division avait gelé la « mise en valeur » de l’empire, transférer le pouvoir des notables locaux et des élus à la haute administration, créer les conditions politiques et sociales de la modernisation économique. C’est l’arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle qui permettra finalement la « réconciliation » de ces temps historiques. Dans la conjoncture de l’époque, lui seul sans doute pouvait brader l’empire sans être accusé de brader la France. Lui seul pouvait déclarer « la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique »

# La Russie et le Caucase : un éclairage géopolitique

Par [Bernard DORIN](http://www.diploweb.com/_Bernard-DORIN_.html)\*, le 27 novembre 2008

Ambassadeur de France

**Les conflits du Caucase ont provoqué la constitution de nouvelles alliances régionales. Les Etats de la région se sont tournés, soit vers la Russie, comme l’Arménie et l’Iran, soit vers les Etats-Unis, comme la Géorgie, l’Azerbaïdjan et la Turquie. Le décor est donc planté pour de futurs conflits. Ils ont montré également la montée en puissance des nationalismes ethnolinguistiques et même des « micro-nationalismes ». C’est le cas de la Tchétchénie, des républiques séparatistes de Géorgie et du Nagorno-Karabagh arménien. On assiste ainsi à une tendance à l’éclatement des entités constituées. Enfin, les conflits ont accentué le caractère « zone de fracture » que présente le Caucase avec une poussée russe nord-sud, une poussée iranienne sud-nord et est-ouest et une poussée turque sud-ouest nord-est.**

IL S’AGIT d’un sujet qui doit désormais être étudié à la lumière du conflit russo-géorgien d’août 2008. En effet, ce dernier constitue un tournant dans les rapports entre la Russie et les pays occidentaux.

1. **Le Caucase**

La chaîne du Caucase constitue une énorme barrière montagneuse, avec des sommets de plus de 5 000 m comme l’Elbrouz et le Kazbek.

Au nord de la crête du Caucase se trouvent les républiques autonomes de la Fédération de Russie et au sud trois pays indépendants : la Géorgie, l’Arménie et l’Azerbaïdjan.

La région du Caucase a trois grandes caractéristiques.

Elle est d’abord une zone de refuge qui a été soumise historiquement à la pression de l’Empire russe, de l’Empire ottoman et de l’Empire perse. Cette triple pression explique les traditions guerrières de ses habitants.

Le Caucase présente aussi une unité apparente dans le paysage et dans les hommes. Les peuples caucasiens présentent des traits communs comme la bravoure, l’éloquence, le panache et la générosité.

Cependant, ce qui caractérise surtout la région du Caucase est sa grande diversité. Il s’agit, en effet, d’une mosaïque ethno-linguistique comprenant la famille caucasienne, la famille indo-européenne et la famille turco-tatar. C’est aussi une mosaïque religieuse, avec des chrétiens orthodoxes en Arménie et en Géorgie, des musulmans chiites en Azerbaïdjan et des musulmans sunnites dans les autres entités. C’est, enfin, une mosaïque culturelle. La Géorgie, l’Arménie et l’Azerbaïdjan ont des écritures spécifiques.

1. **La Russie et le Nord Caucase**

Les rapports de la Russie avec le nord du Caucase sont anciens et complexes. Au 19ème siècle l’émir Chamyl a tenu tête aux Russes pendant une quarantaine d’années dans les montagnes du Daghestan.

**Le conflit russo-tchétchène**

La Tchétchénie est un petit pays de 13 000 km2 qui avait avant le conflit [des années 1990] 1,2 million d’habitants et n’en a plus aujourd’hui que la moitié. Déporté totalement par Joseph Staline en 1942, le peuple Tchétchène est revenu progressivement dans son pays après la mort de Staline, en 1953. Le président Doudaef a proclamé en 1991 une indépendance qui n’a pas été reconnue internationalement.

La première intervention russe date de décembre 1994 et, en janvier 1995, Grozny, la capitale, est prise par les Russes mais reprise en août 1996 par les Tchéchènes. Un cessez le feu entre le général Russe Lebed et le chef tchétchène Maskhadov a abouti à un règlement politique qui prévoit le gel du statut du territoire pendant cinq ans, c’est-à-dire jusqu’en 2001 et le retrait partiel des Russes. En novembre 1996, l’accord Tchernomyrdine-Maskhadov aboutit à la réouverture de l’oléoduc et à l’évacuation totale des troupes russes. Le bilan de cette première intervention russe est lourd : Grozny est détruite et l’on compte 80 000 civils tués et 100 000 déplacés.

La seconde intervention russe, à partir d’août 1999, est plus terrible encore. Des troubles au Daghestan et surtout des attentats à Moscou et Saint-Pétersbourg donnent à Vladimir Poutine des prétextes pour envahir à nouveau la Tchétchénie. En décembre 1999, Grozny est reprise par les Russes et 400 000 Tchétchènes s’enfuient au Daghestan et en Ingouchie. Les Russes pratiquent la méthode des « camps de triage » mais la guérilla subsiste dans la montagne tchétchène.

Ainsi, le conflit n’est pas réglé. Il montre la contradiction entre deux principes fondamentaux : le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes et l’intangibilité des frontières d’Etat. En tout cas, le 11 septembre 2001 a modifié la donne : la Tchétchénie est, depuis lors, assimilée aux terroristes islamiques alors que la Russie s’est rangée ostensiblement sous la bannière du combat anti terroriste. Cela permet aux Russes d’accentuer leur répression devant la passivité de l’Occident.

**Les autres conflits du nord Caucase constituent des débordements du conflit russo-tchétchène**

Le Daghestan, pays instable composé de 32 ethnies différentes, constitue une véritable poudrière. La situation est également instable en Ingouchie où les Russes ont installé leurs principaux « camps de triage ». En Ossétie du nord, tout le monde a encore en mémoire la tragédie de Beslan où la prise d’otages dans une école a causé la mort de plusieurs centaines d’enfants. De son côté la Kabardie a connu la tragédie de Naltchik qui s’est traduit par trois journées de combats sanglants. Tout le Caucase nord est donc devenu pour la Fédération de Russie une grande zone d’insécurité.

**III. La Russie et le Sud Caucase**

**Conflit international Arménie-Azerbaïdjan**

En 1990 se déroulent des élections libres dans ces deux pays qui ont proclamé en 1991 leur indépendance. Deux années après, en 1993, un conflit armé a éclaté entre les deux Etats à propos du Nagorno-Karabagh, territoire autonome de l’Azerbaïdjan peuplé d’Arméniens. L’armée arménienne victorieuse a occupé, non seulement le Nagorno-Karabagh mais aussi les territoires azerbaïdjanais adjacents. Or, la victoire arménienne est très largement due au fait que la Russie a aidé l’Arménie avec des conseillers militaires et surtout la fourniture d’armement. Le conflit est gelé en octobre 2008 mais le temps semble travailler contre l’Arménie qui est deux fois moins peuplée que son voisin et dépourvue de ressources pétrolières. Elle doit, en outre, faire face à l’hostilité de la Turquie. En somme, l’Arménie ne bénéficie d’un statu quo favorable, grâce au soutien actif de la Russie. [[1](http://www.diploweb.com/La-Russie-et-le-Caucase-un.html#nb1)]

**Conflits internes à la Géorgie**

Juste après son indépendance, la Géorgie a connu une guerre civile de trois ans (1991, 1992, 1993) qui a opposé les communistes aux nationalistes de droite. Les premiers avec M. Chevardnadze l’ont emporté sur les seconds avec M. Khamsakurdia, tué en 1993. Ensuite, l’Adjarie composée de Géorgiens convertis à l’islam sunnite a voulu se séparer de la Géorgie à l’instigation d’un dictateur corrompu, Abachidzé, qui s’appuyait sur la Russie. Malgré l’existence d’une base militaire russe à Batoumi, le dictateur a été chassé par le nouveau président pro-occidental Saakatchvili sans que les Russes ne réagissent.

Il n’en a pas été de même pour l’Abkhazie qui, composée d’habitants sunnites de langue caucasienne, a proclamé son indépendance et expulsé 60 000 géorgiens de son territoire. En octobre 1993, grâce à l’appui de la Russie, les Abkhazes l’ont emporté sur l’armée géorgienne.

Enfin, l’Ossétie du sud de langue persane et de religion orthodoxe, s’est également séparée de la Géorgie après un cessez le feu intervenu en juin 1992. Puis la situation a été gelée jusqu’aux événements d’août 2008.

**Conflit international Russie-Géorgie**

En 2003 a lieu la « révolution des roses » qui voit le président pro-occidental Saakatchvili prendre légalement le pouvoir en Géorgie. En août 2008, le président géorgien fait une tentative risquée de réduire l’Ossétie du Sud par la force et bombarde la capitale Tskhinvali. Cette action entraîne l’intervention militaire russe et provoque une crise internationale sans précédent. La France joue un rôle dans l’apaisement de la crise avec la conclusion d’un accord sur l’évacuation progressive des troupes russes alors que le conflit a débordé sur l’Abkhazie avec l’occupation par les Russes du port de Poti. La crise d’août 2008 vient de la tentative géorgienne d’entamer un processus d’adhésion à l’OTAN qui a été considéré par les Russes comme une provocation. Les derniers pourparlers de Genève entre Russes et Géorgiens n’ont pas abouti mais les Occidentaux ont renoncé à toute sanction contre la Russie. L’affaire est donc loin d’être réglée.

1. **La rivalité russo-américaine sur le Caucase**

Il s’agit d’abord d’une rivalité stratégique qui concerne la Géorgie, laquelle a accepté d’accueillir sur son territoire des bases et des conseillers militaires américains.

Il s’agit surtout d’une rivalité économique qui concerne l’Azerbaïdjan et particulièrement le problème de l’écoulement du pétrole de ce pays. Jusqu’à une époque récente, le pétrole azéri était transporté par deux oléoducs dont l’un passe par la Russie et aboutit à Novorossisk et l’autre par la Géorgie et aboutit à Soupsa au sud de Poti. Or, en 1994, les Etats-Unis lancent avec l’Azerbaïdjan le projet de l’oléoduc BTC (Bakou, Tbilissi, Ceyhan). En 2005, l’oléoduc est inauguré par les présidents de l’Azerbaïdjan, du Kazakhstan, de la Géorgie, de la Turquie et le secrétaire d’Etat à l’énergie des Etats-Unis.

Le débit du BTC est d’un million de barils jour représentant un centième du pétrole extrait dans le monde. Les réserves de la Caspienne équivalent à 30 milliards de barils, ce qui est encore loin des 700 milliards existant au Moyen-Orient. Le responsable principal du projet BTC est la BP, associée à Total, à l’ENI et à plusieurs compagnies américaines. L’oléoduc doit être prolongé au Kazakhstan et il est doublé par un gazoduc. Le BTC a plusieurs avantages : il débouche directement sur la Méditerranée et soulage ainsi le Bosphore et les Dardanelles. Il contourne ensuite intégralement le territoire de la Russie et permettrait à terme d’évacuer vers la Méditerranée le pétrole Kazakh dont la production dans cinq à dix ans représentera trois fois la production actuelle de l’Azerbaïdjan. Ainsi, dans la compétition russo-américaine dans le sud Caucase, la Russie a perdu la première manche mais la partie est loin d’être jouée.

**Trois points sont à souligner**

**1.** Les conflits du Caucase ont provoqué la constitution de nouvelles alliances régionales. Les Etats de la région se sont tournés, soit vers la Russie, comme l’Arménie et l’Iran, soit vers les Etats-Unis, comme la Géorgie, l’Azerbaïdjan et la Turquie. Le décor est donc planté pour de futurs conflits.

**2.** Ils ont montré également la montée en puissance des nationalismes ethnolinguistiques et même des « micro-nationalismes ». C’est le cas de la Tchétchénie, des républiques séparatistes de Géorgie et du Nagorno-Karabagh arménien. On assiste ainsi à une tendance à l’éclatement des entités constituées.

**3.** Enfin, les conflits ont accentué le caractère « zone de fracture » que présente le Caucase avec une poussée russe nord-sud, une poussée iranienne sud-nord et est-ouest et une poussée turque sud-ouest nord-est.

Cependant, quand nous parlons du Caucase on en revient toujours à sa montagne que défini ainsi l’émir Chamyl : « la montagne est notre mère, elle nous abrite et nous protège. Elle est un don de Dieu ».

NDLR. *Ce texte est celui d’une conférence prononcée le 21 octobre 2008 à l’ARRI, 11 rue Nicolo, 75116, Paris. La rédaction remercie Fanny Baudoin pour la dactylographie et Tangoride pour la numérisation du document.*

# Le gouvernement de Vichy et la rafle du Vel d’Hiv

Publié le [14 juillet 2012](http://vichyetlashoah.blog.lemonde.fr/2012/07/14/le-gouvernement-de-vichy-et-la-rafle-du-vel-dhiv/) par [Alain Michel](http://vichyetlashoah.blog.lemonde.fr/author/vichyetlashoah/)

Il y a 15 ans, le 16 juillet 1995, le président de la République d'alors, Jacques Chirac, prononçait un discours extrêmement important, dans lequel il reconnaissait la responsabilité de la France dans la persécution des Juifs pendant l'occupation. Si, bien entendu, on ne peut que se réjouir de cette prise de responsabilité par le plus haut représentant de l'Etat, un acte qui était attendu de longue date par la communauté juive, les circonstances de cette allocution ont malheureusement aggravé les confusions existant déjà dans le grand public, et même chez nombre d'historiens, en ce qui concerne le rôle du régime de Vichy dans la rafle du Vel d'hiv. Prenons un seul exemple de ces confusions : l'historien Henry Rousso, pourtant spécialiste de la question de l'occupation, dans un "Que sais-je" consacré au régime de Vichy (n° 1720, Puf, 2007, p. 91) confond (involontairement?) les accords que René Bousquet, secrétaire général de la police réalise avec le chef de la gestapo en France, Karl Oberg, début août 1942, accord concernant les questions policières, et d'autre part les négociations entre les deux mêmes hommes un mois plus tôt à propos de la volonté allemande de réaliser une grande rafle de Juifs. Ainsi, si l'on en croit Rousso, le responsable de la police de Vichy accepte la participation des policiers français aux arrestations des Juifs en juillet 1942 en échange d'un renforcement de l'autorité de l'Etat français. La chronologie montre, de toute évidence, que cela est faux, mais il est si tentant pour certains de changer la chronologie pour adapter les faits aux idées reçues.

Ce 16 juillet 2012, nous marquons les soixante-dix ans de la rafle du Vel d'Hiv, au cours de laquelle près de 13 000 hommes, femmes et enfants furent arrêtés et, pour la plupart, déporté ensuite vers Auschwitz où ils furent assassinés. S'il est essentiel de préserver la mémoire de cet événement et le souvenir des victimes, n'est-il pas temps enfin de sortir des idées reçues, des clichés et des raccourcis plus qu'inexacts, pour proposer une vraie confrontation avec les événements historiques tels qu'ils se sont déroulés?

Cependant, les idées reçues sont tellement ancrées en ce qui concerne l'application de la Solution finale en France que je ne pourrais pas, dans un seul article, corriger l'ensemble des déformations qui se sont accumulées au cours des années. Car dès que l'on tente de se confronter à la réalité historique sans idées préconçues, le premier élément qui frappe l'historien est la complexité des choses. Expliquer simplement des faits compliqués n'est pas une tâche facile, et c'est pourquoi je me contenterai ici de répondre à quelques questions de base qui, je l'espère, éclaireront un petit peu ce qui s'est réellement passé en juillet 1942 à Paris.

1 Qui décide d'organiser la rafle ?

Le 11 juin 1942 a lieu à Berlin une réunion convoquée par Eichmann, au cours de laquelle il est décidé que le RSHA (SS-Gestapo) déporterait de France vers l'Est 100.000 juifs en 1942. Il s'agit d'un changement important puisque, jusqu'à cette date, il n'était prévu de déporter que 5000 Juifs de France cette année-là. Ces 100.000 Juifs doivent être valides pour le travail, et doivent donc avoir entre 16 et 50 ans. En effet, à cette période, seuls des "travailleurs" sont déportés vers Auschwitz.

Le représentant en France d'Eichmann, Théo Dannecker, décide, dans un premier temps, de déporter 40.000 Juifs de zone nord, l'arrestation de Juifs de zone sud devant faire l'objet de négociations avec le Gouvernement de Vichy, puisque les nazis n'ont pas d'autorité en zone non occupé. Dannecker décide de faire arrêter des Juifs adultes en Province dans la Zone occupée, et d'organiser une rafle en région parisienne qui permettra d'arrêter 22.000 Juifs adultes. Il prévoit que 40 % de ces Juifs destinés à être arrêtés dans le département de la Seine seront des Juifs français, le reste étant des Juifs étrangers.

2 Qui doit faire les arrestations?

Depuis 1941, les Allemands utilisent directement la police française en zone nord pour arrêter les Juifs. Lors de la première rafle parisienne, en mai, les représentants de Vichy à Paris avaient été prévenus à l'avance mais ensuite, en août et en décembre 1941, les autorités d'occupation s'étaient servies directement de la police parisienne sans demander l'avis de Vichy. Cette utilisation directe de la police est facilitée par deux éléments. Depuis septembre 1940, les mesures prises par les Allemands contre les Juifs sont présentées par eux comme des mesures de sécurité qui rentrent dans le cadre des accords d'armistice et de la convention internationale gérant les territoires occupés. La police et la gendarmerie de zone nord ont donc pris l'habitude d'obéir aux consignes allemandes vis-à-vis des Juifs. Le deuxième élément est que Vichy ne s'est pas vraiment opposé à cette interprétation abusive des règles de l'occupation. D'une part parce qu'il est le "maillon faible" dans la négociation et préfère souvent (également dans d'autres domaines) influer sur le cours des choses plutôt par la ruse que par le conflit direct. D'autre part du fait que pour Vichy, pour la police comme pour les Français en général, la question juive n'est pas une question prioritaire ou centrale (il nous faut oublier notre période actuelle du "tout humanitaire" et ne pas projeter nos vues contemporaines sur le passé. En cette période, le sort de populations en difficultés, particulièrement un groupe minoritaire comme les Juifs, n'intéresse pas vraiment les gouvernements comme les populations).

On comprend donc que fin juin 1942, les Allemands ont à la fois l'intention et les moyens de réaliser la rafle projetée. Il est donc infondé de prétendre que sans l'acquiescement de Vichy, la rafle n'aurait pas eu lieu.

3 Les réactions du gouvernement de Vichy.

Dans un premier temps, fin juin, la réaction de Vichy aux intentions allemandes est double. En ce qui concerne la zone libre, Laval informe le conseil des ministres qu'il répondra négativement à la demande de transfert de Juifs vers la zone nord aux fins d'évacuation vers l'Est. En ce qui concerne les arrestations de Juifs en zone nord, Laval réserve sa réponse, mais elle apparaît très bien dans les propos de Leguay, délégué de Bousquet à Paris, à Dannecker le 29 juin: le gouvernement français n'est pas prêt à assumer la responsabilité de ces arrestations. La raison apparaît au détour d'une phrase : si les rafles concernaient les éléments "indésirables", les choses pourraient être envisagées différemment. Quels sont donc les éléments "indésirables" dont parle le délégué de Vichy? Il s'agit en réalité des Juifs étrangers, particulièrement des Juifs apatrides. En fait, Vichy cherche depuis un an et demi à se débarrasser des Juifs étrangers de zone sud pour les envoyer vers le continent américain. Par xénophobie et antisémitisme, et également par souci d'alléger ses soucis économiques. Mais ces tentatives ont été systématiquement bloquées par le gouvernement des Etats-Unis, par peur de ce qu'il considérait être une "invasion juive" des Amériques.

C'est dans ce contexte qu'en quelques jours se réalise un accord, négocié par Bousquet avec Oberg entre le 2 et le 4 juillet, et confirmé par Laval lui-même dans l'après-midi du 4 juillet. Quels en sont les points? Les Allemands, à la demande de Vichy, acceptent que ne soient arrêtés dans la rafle que les Juifs apatrides (essentiellement les Juifs anciennement allemands, autrichiens, polonais et soviétiques). Les autres Juifs, notamment les Juifs français, ne seront pas visés par la rafle. En échange, Vichy s'engage à livrer 10.000 Juifs apatrides de zone sud, et à superviser la police parisienne lors de la rafle prévue pour la mi-juillet. Ainsi Vichy accepte d'être officiellement impliqué dans la rafle, mais a obtenu en échange la protection des Juifs citoyens français, même en zone nord, ainsi que d'une partie des Juifs étrangers. Nous allons en voir les conséquences. Mais avant cela, il nous faut aborder la question des enfants.

4 Laval et les enfants juifs.

Parmi les idées reçues sur le rôle de Vichy dans la rafle du Vel d'hiv, la question des enfants pèse d'un grand poids. Revenons à Henry Rousso : "*Alors que les nazis n'exigent pas encore les enfants, Vichy les livre de surcroît*". A l'appui de cette affirmation, les "accusateurs" citent un rapport de Dannecker à Eichmann daté du 6 juillet 1942, résumant une conversation du 4 juillet : "*Le président Laval demande que, lors de l'évacuation de familles juives de la zone non occupée, les enfants de moins de 16 ans soient emmenés eux aussi. Quant aux enfants juifs qui resteraient en zone occupée, la question ne l'intéresse pas*".

Une première remarque importante : nous n'avons pas ici les paroles de Pierre Laval lui-même, mais la manière dont elles sont rapportées deux jours après et dans une autre langue, en allemand. Mais même en supposant qu'elles représentent plus ou moins ce qui a été dit par Laval, il n'y a là aucune conséquence en ce qui concerne la rafle du Vel d'hiv. De quoi parle Laval ? Du fait que les Allemands veulent appliquer les critères de la rafle (Juifs adultes entre 16 et 49 ans) aux Juifs apatrides de zone sud qui doivent être livrés par Vichy. Mais Laval n'est pas d'accord. De la même façon que lorsqu'il a proposé aux Américains d'évacuer les Juifs étrangers de zone sud, il s'agissait de faire partir l'ensemble des familles, de la même façon, si la direction n'est plus l'Amérique mais l'Est de l'Europe, ce sont les familles qui doivent partir, et pas seulement les adultes. Car pour Laval, qui début juillet 1942 n'a aucune possibilité de savoir ce qui se passe réellement à Auschwitz, il s'agit seulement de la continuité d'une même politique (se débarrasser des Juifs étrangers de zone sud) par d'autres moyens (les envoyer vers l'Est et non vers l'Ouest). La réalité du sort des Juifs après leur "réinstallation" lui est d'ailleurs sans doute plutôt indifférent, même s'il est difficile de savoir quelle aurait été sa réaction s'il avait su à l'avance le terrible sort qui leur était réservé.

Par contre, poursuit la citation de Laval par Dannecker, ce qui se passe en zone nord n'est pas de sa compétence, et si les Allemands ne veulent déporter que les adultes pouvant travailler, c'est leur problème! On le voit, rien dans ce texte ne permet de lier la responsabilité de Laval avec l'arrestation et la déportation des enfants Juifs pendant la rafle de zone nord, la rafle du Vel d'hiv. Les archives allemandes nous en fournissent d'ailleurs la preuve. Trois jours après cette déclaration de Laval à Dannecker, le 7 juillet, a lieu la première réunion de coordination entre les autorités policières françaises et allemandes pour organiser la rafle. Les instructions restent les mêmes en ce qui concerne l'âge des personnes à arrêter : de 16 à 50 ans. Si les paroles de Laval trois jours plus tôt avaient changé la donne, cela aurait dû apparaître immédiatement dans les instructions concernant les arrestations. Pourtant, nous savons que les enfants ont été arrêtés et déportés. Alors que s'est-il passé?

5 Les conséquences imprévues des exigences françaises.

C'est le 10 juillet seulement que dans un télégramme urgent envoyé à Eichmann, Dannecker propose que les 4000 enfants qui resteront sûrement du fait de la rafle puissent être évacués aussi vers l'Est. Le prétexte invoqué est celui que les organismes sociaux, que ce soit l'Assistance publique ou l'Ugif (l'organisation juive contrôlée par les nazis), ne pourront prendre en charge autant d'enfants. Cependant, cette demandeà Berlin doit être liée à deux autres événements. Dès le lendemain, le 11 juillet, on remarque dans les instructions en vue des arrestations un glissement en ce qui concerne l'âge. Il ne s'agit plus des adultes de 16 à 50 ans, mais la limite supérieure est reportée à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes. Or cet élargissement des tranches d'âge semble être une initiative locale et non une instruction de Berlin. Pour la première fois, on précise également que les enfants seront arrêtés en même temps que les parents, tout en signalant qu'ils seront remis aux mains de l'assistance publique au Vel d'hiv. Deuxième évènement, le télégramme envoyé le 14 juillet à Berlin par la Gestapo de Paris où il est écrit qu'à la suite de l'accord conclu avec le gouvernement français, seuls les Juifs apatrides seront arrêtés : "*Il s'ensuit que le nombre de personnes à appréhender se trouve très considérablement réduit (en particulier en province)*". En conséquence la Gestapo de Paris informe Berlin de l'annulation des trains prévus en province, ce qui va rendre furieux Eichmann du fait de" la perte de prestige" du RSHA face au ministère des transports.

Il semble qu'entre le 10 et le 14 juillet, avant même le déclenchement de la rafle, les spécialistes de la question juive à Paris s'aperçoivent des conséquences, problématiques pour eux, de l'accord conclu avec Vichy. En réduisant "la cible" aux seuls Juifs apatrides, il n'est pas possible d'atteindre les objectifs prévus. Effectivement, lorsque la rafle est déclenchée, le 16 et le 17 juillet 1942, alors qu'on escomptait appréhender 22.000 Juifs adultes entre 16 et 50 ans, il n'y aura que 9037 Juifs de plus de 16 ans, soit à peine plus de 41 % de ce qui était prévu. On comprend pourquoi il devient indispensable, du point de vue des nazis, de déporter également les enfants, ce qui ajoute encore 20 % de déportés potentiels. C'est donc parce que les Allemands ont accepté à la demande de Vichy de n'arrêter que les Juifs apatrides qu'ils vont décider de déporter également les enfants de ces Juifs apatrides, tout simplement pour "faire du chiffre".

Je n'ai pas pu, bien entendu, entrer dans toutes les questions et dans tous les détails de ces journées terribles de juillet 1942, mais la conclusion est claire, et peut se résumer ainsi :

-          La décision d'organiser la rafle est une décision allemande, et le cadre des arrestations a été prévu par la Gestapo-SS. La police parisienne s'est contentée d'obéir à ces instructions, comme cela avait été le cas lors des rafles de 1941.

-          Le gouvernement de Vichy a accepté de jouer un rôle actif dans ces arrestations pour deux raisons : limiter les arrestations aux Juifs apatrides, afin que les Juifs français ne soient pas touchés, et se débarrasser eux-mêmes d'un certain nombre de Juifs étrangers qui se trouvent en zone sud.

-          Vichy, et en particulier le chef du gouvernement, Laval, n'a pas demandé que l'on arrête et que l'on déporte les enfants de Juifs apatrides lors de la rafle du Vel d'hiv. Il a seulement imposé que les Juifs apatrides de zone sud soient livrés par familles entières, et pas seulement les adultes, question qui n'est pas liée avec la rafle du Vel d'hiv.

-          En conséquence de la limitation des arrestations aux seuls Juifs apatrides, les Allemands ont dû supprimer des déportations de province, et la rafle du Vel d'hiv n'a pas atteint l'objectif qu'ils avaient espéré.

-          Pour combler le manque de personnes arrêtées, les Allemands ont décidé de déporter également les enfants arrêtés lors de la rafle du Vel d'hiv, au lieu qu'ils soient confiés à l'Assistance publique et à l'UGIF.

-          Vichy a donc été complice de la rafle, et non son initiateur. Mais cette complicité a, paradoxalement, limitée les dégâts, en limitant le nombre d'arrestations. Bien sûr, cette conséquence n'avait pas été volontaire, et Vichy n'avait sans doute pas plus réfléchi à cela que les nazis eux-mêmes. Son but était, d'abord et avant tout, de protéger les Juifs français, y compris ceux de zone occupée. Comme l'écrivait déjà le grand historien américain Raoul Hilberg dans son ouvrage central sur la Shoah : "*Quand la pression allemande s'intensifia en 1942, le gouvernement de Vichy se retrancha derrière une seconde ligne de défense. Les Juifs étrangers et les immigrants furent abandonnés à leur sort, et l'on s'efforça de protéger les Juifs nationaux. Dans une certaine mesure, cette stratégie réussit. En renonçant à épargner une fraction, on sauva une grande partie de la totalité*". (*La destruction des Juifs d'Europe*, Gallimard, Folio histoire 2006, p. 1122-1123).

Finalement, le seul mystère qui reste non résolu est celui d'expliquer pourquoi, de Serge Klarsfeld à Henry Rousso, l'historiographie française s'entête dans un récit extrême noircissant Vichy en contradiction avec les faits historiques? L'auteur du "Syndrome de Vichy" devrait peut-être se livrer à une auto-analyse?